

Elaboration du schéma directeur des circulations douces 2018-2019



Les circulations douces avancent à grands tours de roues !

La commune de L'Isle-Adam a décidé de mener une politique volontariste de développement des circulations douces afin de favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs et notamment le vélo.

L'objectif de la Municipalité est de développer la pratique des circulations douces sur L'Isle-Adam afin qu'un déplacement sur cinq se fasse de cette manière dans 15 ans.

La démarche, engagée dès 2017 avec le lancement d'une vaste étude ayant pour but de diagnostiquer les besoins et attentes des acteurs locaux (habitants, commerçants, associations,...), a permis d'aboutir à l'établissement d'un schéma directeur des circulations douces présenté lors de la réunion publique du 21 mars.

Ce maillage de la ville prend en compte les habitudes de déplacements des habitants. Toute requalification de voirie le permettant comprendra l'intégration d'une circulation douce. Par exemple : rues Chantepie Mancier - Dambry (marquage) et le long du marché (piste cyclable séparée) pour rejoindre le parc Manchez.

La commune lancera prochainement un plan pluriannuel d'investissement qui permettra de réaliser les infrastructures nécessaires à la réalisation de ce projet et à son développement.

Documents

[Elaboration du schéma directeur des circulations douces 2018-2019](#)